

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025
Délibération n°84

L'An deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 13 juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; SEMIOND Philippe ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; VERNET Laurent ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : BARONNAT Bernard, ALDEBERT Gérard ; MOUGIN Rémi ;

Procurations : VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle ; KIRKYACHARIAN Luc à FISCHER Maryline ; Franck ADISON à MOUTIER Gérard ; Virginie JEANE à COQUILLAT Catherine ; MOSSO Véronique à VERNET Laurent ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Il convient de modifier le tableau des effectifs des agents communaux en vue d'accroître le temps de travail du poste d'adjoint du patrimoine, responsable de la bibliothèque municipale. En effet, le poste actuel dont le volume horaire est de 15h hebdomadaire ne permet pas de réaliser l'ensemble des missions à mener à bien pour permettre le bon fonctionnement de la bibliothèque et renforcer son attractivité notamment en développant des animations régulières.

Fonction	Cadre d'emploi	Statut et grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
----------	----------------	-----------------	--

Direction			
Secrétaire Général	Attaché territorial	Attaché territorial	1 poste à 35h
Secrétaire général adjoint	Attaché territorial	Attaché territorial principal	1 poste à 30h45

Services administratifs			
Responsable du service urbanisme	Rédacteur territorial	Rédacteur Territorial	1 poste à 35 h
Assistante du service urbanisme	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Responsable du service accueil, population	Rédacteur territorial	Rédacteur Territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h

Responsable du service comptabilité et ressources humaines	Rédacteur territorial	Contractuel CDI	1 Poste à 35 h
Comptabilité	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Agent d'accueil et secrétariat des affaires scolaires	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Responsable de la bibliothèque	Adjointe du patrimoine	Adjointe du patrimoine	1 poste à 17,50h à/c du 24/06/2025 Puis 20h à/c du 01/01/2026 1 poste à 15h

Services techniques

Responsable des services techniques	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	1 poste à 35 h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1 poste à 6,50h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique	2 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques saisonnier	Adjoint technique	Contrats saisonniers entre le 1 ^{er} mai et le 31 octobre	3 postes à 35h

Service police

Garde champêtre	Garde champêtre	Garde champêtre chef	1 poste à 35h
-----------------	-----------------	----------------------	---------------

Services scolaires et périscolaires - Entretien des bâtiments communaux

Agent des services scolaires et périscolaires	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	1 poste à 31h14
Agent des services scolaires et périscolaires	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 33,10 h
Agent en charge des services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux	Adjoint technique	Adjoint technique	1 poste à 26.16 h annualisées
Responsable de Cantine	Adjoint technique	Contrat à durée indéterminée	1 poste à 18h17
Responsable de cantine	Adjoint technique	Contrat à durée déterminée	1 poste à 12h21
Agent d'entretien	Adjoint technique	Contrat à durée déterminée	1 poste à 19h18
Agent de cantine	Adjoint technique	Contrat à Durée indéterminée	1 poste à 12 h
Agent de cantine	Adjoint technique	Contrat à Durée déterminée	1 poste à 12 h

Agent d'entretien	Adjoint technique	Contrat à durée indéterminée	1 poste à 21h19
Agent d'entretien	Adjoint technique	Contrat à durée déterminée	1 poste à 7 h /mois

Camping et piscine : contrats saisonniers de juin à septembre			
Agent responsable du camping	Adjoint technique	Contrat saisonnier	1 poste à 35 h
Agent polyvalent entretien et accueil du camping	Adjoint technique	Contrat saisonnier	1 poste à 28 h
Accueil d'accueil de la piscine et entretien des locaux	Adjoint technique	Contrat saisonnier	2 postes à 35 h
Maître-Nageur-Sauveteur	Educateur des APS	Contrat saisonnier	1 poste à 27h
Surveillant de baignade	Opérateur des APS	Contrat saisonnier	2 postes à 27h

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

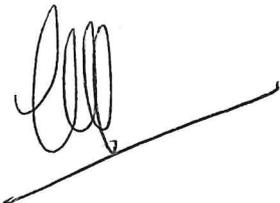
Vu la délibération du conseil municipal n°33 du 20 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve le tableau des effectifs des agents communaux

Dit que la présente délibération abroge la délibération n°33 du 20 mars 2025.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le 20/06/2025



ID : 005-200064657-20250619-DCM250619084-DE